

COMPTE RENDU DE REUNION

Date : Mardi 15 mars 2022

SERVICE : CONSEIL DE VIE SOCIALE

Numéro du compte rendu : 1

Rapporteur : Audrey PITHON

PRÉSENTS :

- Mme GOURDON Marie-Thérèse,
- Mme BANCHERAUT Gilberte
- Monsieur DELAUNAY Gérard,
- Madame ANGEBAULT Marie-Paule,
- Monsieur MAUGET Henri,
- Madame DUPE Nathalie,
- Madame GRATON Roselyne,
- Madame DILE Annabelle,
- Madame BOUVIER Alexandra,
- Madame GATE Maryline,
- Madame VINCENT Sonia,
- Madame PITHON Audrey,
- Madame DOUCHET Nathalie,
- Monsieur BOUVET Gaëtan,
- Monsieur POIRIER Jean-François.

ABSENTS :

- Mme MARTIN Dominique,
- Mme ONILLON Marie-Line.

A l'ordre du jour :

- 1 – Fiches d'évènements indésirables,
- 2 – Point Covid,
- 3 – Actualités,
- 4 - Point CPOM,
- 5 – Questions diverses.

Tout d'abord, M. Jean-François POIRIER souhaite la bienvenue aux nouveaux membres familles (Madame ANGEBAULT Marie-Paule, Monsieur MAUGET Henri, Madame DUPE Nathalie et Mme MARTIN Dominique) et salariés (Mme BOUVIER Alexandra et Mme DOUCHET Nathalie).

1 – Fiches d'évènements indésirables

Vous trouverez en pièce-jointe le récapitulatif des fiches d'EVI depuis la dernière réunion soit le 08/12/2021. Pour rappel, qu'est-ce que la fiche d'évènements indésirables ? C'est un document qui recense les risques pour les salariés et les résidents. Ce sont des évènements quotidiens répertoriés, priorisés et catégorisés par les professionnels. Chaque plainte de résident ou de famille peut être aussi tracée sur les fiches et étudiée en commission afin de mettre en place des actions correctives ou préventives.

Concernant les fiches :

- Sur le « circuit des repas », habituellement il y avait beaucoup plus de fiches. M. Poirier tient à préciser que depuis septembre 2021, nous avons recruté un nouveau cuisinier compétent. L'équipe cuisine est de nouveau stable et les résidents et salariés sont ravis.
- Sur les précautions standards : le non port du masque est un problème récurrent malgré les explications. Nous rencontrons des difficultés avec quelques familles, heureusement une

minorité. Certaines sont même désagréables avec le personnel. **M. Poirier rappel que le port du masque reste obligatoire dans les établissements de santé même après le 15 mars. 2022.**

- Sur la communication interservices. En effet, les professionnels ne travaillant pas tous les jours, il faut tracer un maximum d'information. Nous travaillons avec le logiciel Osiris mais les transmissions peuvent être ciblées, celles notées dans le dossier médical des patients seront visibles seulement par le personnel soigné. Il y a donc de la perte d'informations pour les équipes Hygiène des locaux, service technique, administratif ...

Mme ANGEBAULT demande ce qui est prévu pour améliorer cette communication ?

Des réunions de quartier pluridisciplinaire sont remises en place et le format de la réunion du jeudi (en présence des différentes équipes de chaque quartier) est en cours de réflexion car elle est devenue aujourd'hui un « point Covid ». Utilisation de transmissions ciblées par mail sur Osiris.

Dr Brice GIVEL tient à indiquer que les outils informatiques et les échanges interprofessionnels sont complémentaires. Il est important que les deux soient mis en place dans les établissements de santé.

- Sur la fiche 863 : Salle de réunion qui fait salle de pause. M. Poirier tient à expliquer que l'organisation des pauses a été modifiée avec l'arrivée du Covid. En effet, afin de respecter les distanciations, la salle de pause est devenue trop petite pour que les salariés mangent ensemble. Ainsi la salle de réunion et certains petits salons de quartier ont été transformés en salle de pause.
- Sur le repas de Noël, M. Poirier prend la responsabilité de cette mauvaise communication puisqu'en effet, il a pris la décision le matin même pour que les salariés puissent tout de même déjeuner avec les résidents lors du repas annuel de Noël (*sur une table à part mais dans la salle de restauration afin de partager ce moment avec les résidents*). Un très bon moment partagé.
- Sur la lingerie, il faut noter qu'il n'y a rien en lingerie pour enlever les selles restantes. M. Poirier précise que cette problématique se constate notamment avec le personnel intérimaire.

Mme ANGEBAULT se demande si nous traitons tout le linge en interne ?

Seules les tenues du personnel en CDI et le linge de lit des résidents sont externalisés.

2 – Point Covid

Nous avons fait face à un nouveau cluster au sein de l'établissement. Celui-ci a débuté mi-février par le quartier de l'Instant puis depuis une quinzaine de jours, côté EHPAD.

Contrairement à notre premier cluster, M. Poirier a décidé avec son équipe (M. BOUVET, cadre de santé, Dr Givel, médecin coordonnateur et Claire ROUSSEAU, Psychologue) de ne pas fermer l'établissement afin de rester dans une dynamique de « lieu de vie ». En effet, les résidents sont vaccinés, les professionnels également et les visiteurs doivent avoir leur pass sanitaire pour entrer dans l'établissement. Ainsi, ces conditions réunies et les gestes barrières respectés, les risques d'hospitalisation et/ou de décès sont moindres (constat général est fait que les résidents positifs ont des petits symptômes durant 24 à 48 heures). Cela évitera même les phénomènes de glissement constatés lors de la première vague d'isolement.

Pour rappel, l'établissement a fait le choix d'isoler seulement les résidents positifs et ceux montrant des symptômes. Pour les autres, pas de restrictions particulières (repas en salle à manger, maintien des activités ...). Visites maintenues mêmes pour les résidents positifs, nous avons souhaité laisser le

choix aux familles de venir ou non voir leur proche (tout en mettant à leurs dispositions des masques FFP2, blouses ...).

M. Poirier est bien conscient que cette situation est tout de même compliquée pour tous : conditions de visites sur rendez-vous, résidents positifs isolés en chambre et professionnels qui doivent s'adapter, se réorganiser rapidement et porter les blouses et masque FFP2 quotidiennement.

Cependant, restons positif, l'épidémie prend fin dans notre établissement. Il n'y a plus de cas sur le quartier de l'Instant et côté EHPAD, beaucoup de résidents sont sortis d'isolement lundi.

Au niveau régional, les taux de positivités augmentent légèrement et les taux d'occupations de lits de médecine et réanimation se stabilisent et ont même tendance à diminuer.

Il est important de noter que les hôpitaux ont dû fermer des services ou même leur urgence et que les EHPAD ont stoppé les nouvelles entrées car dans la majorité des cas, beaucoup de professionnels absents (positifs à la Covid ou en garde d'enfants positifs). M. Poirier indique que notre établissement a repris les nouvelles admissions depuis février.

M. Jean-François POIRIER indique que nous essayons d'être réactif sur la communication donnée aux familles (en lien avec Gaëtan Bouvet et Audrey Pithon) : il demande aux membres familles présents si cela leur convient ? Ils indiquent être satisfaits de celle-ci, une bonne communication, riche en information et en anticipation d'éventuelles questions.

3 – Actualités

M. Poirier débute ce sujet en lisant le mail reçu de Mme MARTIN Dominique, nouvelle membre famille du CVS mais qui ne pouvait être présente à cette première réunion : cf. en pièce-jointe.

Il est important de rappeler qu'en effet notre établissement est géré par l'Association Sanitaire et Sociale du Pin-en-Mauges, c'est un établissement non lucratif créé en 1962 par les habitants du Pin-en-Mauges. C'est toujours le cas aujourd'hui ce qui assure tout de même une valeur éthique.

M. Jean-François POIRIER souhaite expliquer à tous le mode de financement d'un EHPAD. Trois budgets différents :

➤ **Partie Hébergement payée par les résidents**

Cette partie est faite pour payer « les murs » de l'établissement ainsi que le service dit hôtelier (lingerie, hygiènes des locaux, cuisine). Elle représente environ 1 million 7 pour notre établissement et paye environ 40 % du fonctionnement.

➤ **Partie Dépendance financée par le département en fonction du taux de dépendance dans l'EHPAD**

Cette partie est faite pour payer une partie des aides-soignantes et du matériels tels que les fauteuils, rails ... Elle représente environ 500 000 euros pour notre EHPAD.

➤ **Partie Soins payée par l'ARS**

Cette partie est faite pour payer les infirmières, les médecins, une partie des aides-soignantes et tout ce qui est prise en charge soignante. Elle représente 1 million 5 environ pour notre EHPAD.

Étant une Association, le but est d'équilibrer les budgets et de faire peu de bénéfice. Il est tout de même important d'en faire un peu pour pouvoir investir dans du nouveau matériel, entretenir les locaux et ainsi rester attractif pour les résidents comme pour les salariés.

Pour comprendre, à titre d'exemple, M. Poirier indique que nous ne pourrions pas augmenter le prix journalier de l'établissement pour embaucher de nouveaux soignants puisque nous sommes sur deux parties différentes de financement. Il faut noter qu'aujourd'hui nous sommes financés à hauteur de 0,7 ETP par lit alors qu'il en faudrait en réalité 1,2 ETP par lit. C'est le combat aujourd'hui de tous les EHPAD face au département et à l'état : augmenter le personnel soignant et non soignant.

Le second combat serait le manque de personnel puisqu'il est très difficile aujourd'hui de trouver une aide-soignante, une infirmière ou un agent hôtelier. L'état a relancé des formations supplémentaires. Nous espérons en trouver les bénéficiaires dans les années à venir ...

Pour revenir à notre actualité et aux établissements ORPEA et KORIAN, notons que ce sont des groupes privés (côtés en bourse). Cependant, ils ont le même financement par le département et l'ARS que nous. Ils réalisent leurs bénéfices sur la partie hébergement. Il semblerait qu'il n'y aurait pas eu de respect d'affectation des charges dans les différentes sections. Le bénéfice aurait donc été fait au détriment du personnel soignant. Constat est fait que ces établissements n'ont pas été assez contrôlés et que depuis ce scandale, 150 contrôleurs supplémentaires ont été embauchés.

M. Poirier aurait préféré que des aides-soignantes supplémentaires soient embauchées et il regrette que nos établissements associatifs soient contrôlés « au peigne fin » alors que d'autres non.

4 – Point CPOM

Qu'est-ce qu'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) ?

Un CPOM est un contrat signé pour 5 ans qui s'applique à l'ensemble des EHPAD d'un même gestionnaire sur un même département.

L'objectif de ce contrat est de mieux répondre aux enjeux d'accompagnement des usagers d'EHPAD. Pour cela, et préalablement à la signature d'un CPOM, les parties au contrat devront procéder à une évaluation de la perte d'autonomie ainsi qu'à une évaluation des besoins en soins. Ce travail en amont est nécessaire pour clarifier et mieux structurer l'offre médico-sociale proposée aux usagers.

M. Poirier informe que le mercredi 8 décembre dernier, nous avons accueilli trois représentants de l'ARS et du département pour les premières négociations du CPOM. Une visite de l'établissement a été réalisée. La négociation du CPOM peut durer maximum 6 mois, ce contrat étudie l'évolution du GIR, l'organisation de l'établissement, le nombre d'ETP et le projet de l'établissement.

Pour rappel, le CPOM va remplacer notre convention tripartite. A la différence de la convention tripartite qui était signée tous les 5 ans, le CPOM est réévalué tous les ans.

Constat est fait que les objectifs fixés dans ce contrat sont déjà des pratiques que nous réalisons, à savoir :

- Accueil de Jour distinct de l'EHPAD.

A ce sujet, M. Poirier rappelle que notre accueil jour va être déporté dans la maison de l'Association située place de l'église. Les travaux de rénovation de celle-ci viennent de commencer. Déménagement prévu après l'été.

Questionnement sur le financement de ces travaux ? M. Poirier indique que nous n'avons pas d'aides du département et de l'ARS. Ce projet, nous l'avons depuis 5 ans, c'est pourquoi, chaque année, nous avons mis en réserve de fonds en prévision de ce changement.

- Télémédecine à continuer.
- EHPAD au centre du village. C'est le cas pour nous, nous privilégions les échanges avec l'école, nous allons à la bibliothèque ...
- Infirmière de nuit partagée dans les EHPAD : cela paraît compliqué à mettre en place.

M. Poirier indique qu'il existe également des appels à projet auxquels nous essayons de répondre. Récemment, nous avons reçu 25 000 euros sur un projet ciblé qui nous a permis de faire différents investissements notamment une Activ Tab (tablette géante) reçue il y a une quinzaine de jours. Les résidents l'apprécient beaucoup. Nous vous invitons à aller consulter ce lien sur internet qui vous expliquera les bienfaits de cette tablette :

<https://www.mobilefrance.fr/achat-table-magique-ehpad-a10.html>



5 – Questions diverses

➤ Télévisions

Les soucis de télévisions de la semaine dernière sont-ils réglés ?

Monsieur Poirier indique que oui. Souci résolue. Le service technique a attendu une pièce pour la réparation c'est pourquoi cela a duré 2 jours.

➤ 4^{ème} injection vaccin

Ya t'il des consignes au sujet d'une quatrième injection ?

Monsieur Poirier n'a pas de consignes particulières pour le moment. Elle reste juste recommandée pour le moment mais aucune obligation.

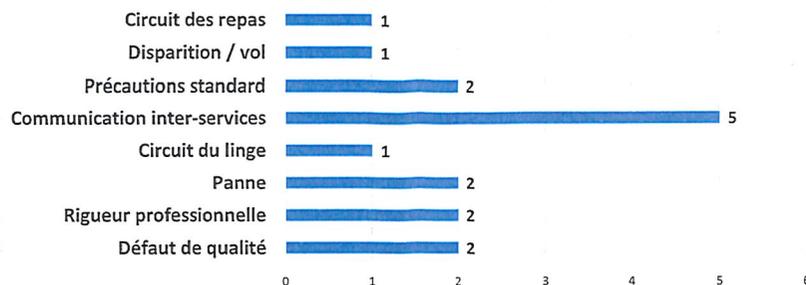
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h30.

La prochaine réunion est fixée au mardi 14 juin 2022.

Roselyne GRATON
Présidente du Conseil de Vie Sociale.

Evènements indésirables CVS du 15 mars 2022

Types d'évènements indésirables déclarés depuis le 7/12/2021



N°	Date	Typologie	Description des faits	Conséquences	Actions
904	04/03/22	Circuit du linge	Linge plein de selles réceptionné en lingerie. Les lingères ne peuvent pas jeter les selles dans la poubelle.	Risque hygiène.	Revoir à qui appartient cette tâche ?
903	04/03/22	Communication inter-services	Pas été avertie d'une hospitalisation d'une résidente.	L'apprendre en réunion de famille qu'une résidente (tante) est hospitalisée depuis 2 jours et ne pas l'avoir appris à la maison de retraite, laisse un goût amer.	
902	03/03/22	Circuit des repas	Passage à l'accueil de la fille de M. X qui indique que son papa n'a pas eu de pain depuis deux soirs (mardi 2 et mercredi 03/03) lors du dîner au salon La Source. Elle me montre donc que ce soir, elle vient avec une baguette qu'elle a achetée pour son papa. En effet, lors de ces deux soirs, un enfant était présent avec M. X et constate cette problématique. Elle m'indique pourtant avoir demandé à un salarié présent pour le dîner mais la réponse était : "il n'y a pas de pain".	Résident insatisfait tout comme sa famille.	Appel IDE pour confirmer qu'il n'y avait pas d'indication particulière qui empêcherait M.X de manger du pain. Revoir la préparation du chariot et en cas d'oubli vérifier en salle à manger s'il y a du pain (n'avait pas été fait).
901	03/03/22	Communication inter-services	Depuis la crise du covid la salle de réunion sert de salle de restauration pour le personnel. Elle est donc réservée à cet usage de 12h à 13h30. Mais le mardi 1er Mars la salle était occupée pour un entretien psychologue accueil jour et d'autres personnes pendant ce créneau horaire sans prévenir.	Deux salariées ont dû chercher un autre endroit pour déjeuner .	Nous avons mangé au salon des Alizés mais nous avons pris la place d'autres salariés qui elles sont allées manger dans un autre salon. Il serait bien de respecter les accords convenus, nous sommes beaucoup à prendre nos repas sur place .
900	03/03/22	Communication inter-services	Surprise d'un retour de l'hôpital d'une résidente car à aucun moment nous avons été avertis d'une hospitalisation. Donc le point ECS n'a pas été effectué, car sur un bruit de couloir Mme C. a été hospitalisée plus de 7 jours donc AVANT SON RETOUR UN POINT E.C.S AURAIT DU ETRE EFFECTUE.	Risque d'infection pour Mme. Pour le Service Technique Traçabilité du travail non effectuée pour cause d'informations non transmises.	Communiquer entre Service car sans mailons de communications, il n'est pas possible d'être professionnel pour effectuer ces charges de travail.
899	02/03/22	Défaut de qualité	Chariot petit-déjeuner sale ce matin. Les plateaux propres ont été remis dedans.	Mauvaise hygiène, propre mélangé avec le sale	Laver le chariot après chaque repas
894	27/02/22	Disparition / vol	Pas de trousseau de clés des Alizés, pas d'accès aux journaux dans la boîte aux lettres.	Les résidents n'ont pas eu leur journal. Résidents mécontents	On leurs a expliqué mais difficile de leurs faire comprendre
889	15/02/22	Panne	Ce matin, on me signale qu'il n'y a plus de chauffage dans les chambres des Bâtiment G et C sur les deux niveaux depuis 17h30 hier soir . Ne trouve aucune trace que l'Astreinte a été prévenue, ce qui veut dire que les résidents ont encore passé une nuit avec des T° non acceptables, 2ème fois en un mois. Le Service Technique n'a pas été prévenu lui non plus de ce défaut.	T° des chambres non acceptable	

Evènements indésirables CVS du 15 mars 2022

N°	Date	Typologie	Description des faits	Conséquences	Actions
888	06/02/22	Rigueur professionnelle	A mon arrivée le soir, je me suis aperçu qu'il y avait plein de café sur le mur, dans le placard et en dessous des thermos hors il y a une AFFICHE pour prendre 1 ou 2 litres ou pour 1 tasse.	NON respect du travail du service restauration	J'ai lavé bien évidemment
886	09/02/22	Rigueur professionnelle	Trop de vaisselles du goûter qui restent dans les chambres, descendues que le lendemain matin avec les petits-déjeuners	Charge travail plus importante le matin	.
882	28/01/22	Communication inter-services	Il est programmé mensuellement une distribution de changes anatomiques le dernier mercredi. Le service Technique est planifié sur cette organisation. Pour cette première distribution rien de respecté. Livraison le vendredi au lieu du mercredi et de plus nous n'avons pas eu la fiche de demande par Service pour faire la distribution. La communication écrite est totalement disparue.	Le stock de changes livré est au milieu de la salle de l'entracte qui ne peut donc pas servir comme salle de restauration du personnel ce midi 28/01/2022. Pas de distribution de changes dans les services donc pas de distribution de changes dans les chambres par les AS ce jour.	Fermeture sous clés de la salle de l'entracte Fiche EVI faite sur PC plaque tournante car plus d'accès sur celui du Service Technique EHPAD
881	26/01/22	Panne	Froid dans les chambres (principalement côté couloir) et salle de bain commune de l'instant depuis lundi 24/01. Détail des températures: Ch 02 et 03 : 15°C ; Ch 13 : 16°C ; Ch 01, 04, 09 : 17°C ; Ch 05 à 07, ch 11, 12 et 17 : 18°C ; Ch 08 : 19°C ; Ch 10, 14 et 15 : 20°C ; ch 16: 21°C. Salle de bain commune: 15°C	Les résidents ont très froid. Impossible d'utiliser la salle de bain car il fait trop froid.	Service technique prévenu depuis lundi 24/01.
868	23/12/21	Précautions standard	Cela fait plusieurs fois que nous reprenons certains membres d'une famille sur le port du masque. Explications de nouveau sur l'importance du port du masque et son rôle. La personne en visite me répond qu'elle comprend très bien les risques car il y a eu des cas de covid dans son entourage. Refait le point sur ses intentions et celle de l'équipe soignante face au port du masque. Face à la récurrence du non port du masque malgré les infos données, j'ai expliqué que j'allais faire remonter l'info à la direction via une fiche d'évènement indésirable que voici.	Pas réellement certaine que la famille est entendue.	Rappels à faire.
864	15/12/21	Communication inter-services	Appris par message ce matin à 7h que le repas de Noël avait finalement lieu. Aucune info donnée pour la logistique de ce repas, entre autre pour toute la vaisselle à sortir du stock. Aucune anticipation sachant que cette vaisselle doit automatiquement être lavée en sortant du stock. En plus dans ce local une livraison de produits d'entretien avait eu lieu la veille.	Ménage prévu non fait. De plus personne de l'équipe restauration n'est présent pour nettoyer cette vaisselle.	Aide d'une collègue de l'équipe HL pour pouvoir ranger la commande et sortir la vaisselle. Bureaux administratifs non faits, car vaisselle du repas à faire ce jeudi matin dès 7h par la gouvernante.
863	15/12/21	Précautions standard	Rencontre entre une famille et le psy de l'accueil jour, en salle de réunion vers 11h30, salle qui sert de salle de repas pour le personnel pendant le COVID. Il n'y a pas eu de désinfection, d'ouverture de la salle après cette entrevue ni de remise en ordre des tables et chaises.	Mesures sanitaires et barrières non respectées	La gouvernante a aéré, désinfecté et remis la salle en ordre après avoir vu tous les protagonistes sortir de cette pièce. Ce n'est pas un travail difficile à effectuer, il suffit que chacun se prenne en charge.
859	08/12/21	Défaut de qualité	Ce matin besoin d'un chariot, de petites cuillères gouter, de gâteaux et de thermos café pour réunion CPOM. Chariot sale, cuillères sales, thermos sales. Beaucoup de gâteaux en réserve mais aucun petit gâteau sec. On est toujours sur le même registre de la vaisselle sale et de l'entretien mal fait.	Perte de temps car obliger de s'adapter	Nettoyer vaisselle et chariot pour une présentation correcte

PITHON

De:
Envoyé: mardi 15 mars 2022 11:24
À: PITHON
Objet: Réunion CVS

Bonjour Audrey,

Suite à notre entretien téléphonique du 14 mars, je reviens vers vous pour vous faire part de mes questionnements, observations pour la réunion CVS.

Merci de m'excuser pour mon absence .

Juste 5 ans aujourd'hui (15/03) que maman . est à l'EHPAD du Pin (en temporaire puis sans interruption en permanent depuis le 26/04/2017, à l'Instant puis à La Source).

Récemment , j'ai senti la méfiance d'une famille par rapport au travail du personnel .J'ai eu confirmation auprès de soignants de ce climat de suspicion à leur égard depuis les reportages diffusés sur les établissements ORPEA et KORIAN.

Comment éviter ces situations et ces amalgames entre ces grands groupes privés à but lucratif et l'EHPAD du PIN?

Quelques ébauches de réponses : - Bref rappel en quelques lignes sur l'Association Sanitaire et Sociale à but non lucratif qui gère L'EHPAD du PIN par mail aux référents , sur les panneaux d'affichage dans l'établissement...

- Importance d'avoir un référent soignant pour chaque famille pour favoriser la communication, la transparence .Difficulté pour les familles de trouver un interlocuteur quand le résident passe de l'Instant à une autre unité (changement de lieu , de personnel, d'organisation), déroutant , déstabilisant pour le résident(maman s'est mise à grincer des dents , expression de son anxiété) et moi (à qui je pose mes questions?)

- Et pourquoi pas, un" parrainage" de famille à famille selon le volontariat,pour donner des infos d'organisation pratique seulement pour une meilleure intégration ?

- Dans le même esprit , un tableau type veleda pour famille et équipe pour échange d'infos dans la salle commune des unités? une boîte à Idées?(un tableau de ce type mis récemment dans la chambre de maman me permet de noter la date des visites et les questions aux soignants .Peu de recul pour l'évaluation de la méthode .

But : communication écrite et rapide , visualisation des dates de visite (moins de risque de programmation de soins type pédicure, coiffure au moment des visites).

Autre question: Manque de personnel, où en est-on?

-Quelles sont les alternatives possibles pour y pallier?

-Modifications des horaires des soignants,amélioration des conditions de travail?

Cela reste une préoccupation pour les familles, sensation d'impuissance de la part des familles, personnel épuisé , en difficulté parfois face à des familles peu enclines à respecter les gestes barrières,ou ayant la critique facile mais pas de début de solution à apporter.

Pour l'avoir observé régulièrement, les appels téléphoniques pendant les heures de repas peuvent désorganiser complètement l'organisation de ce moment. Comment y remédier?

Voilà les principales questions m'interpellant et quelques pistes pouvant apporter un début de réponse .Important d'exprimer aussi que l'EHPAD du Pin est un lieu de vie , de bien vivre comme je peux le constater régulièrement quand je participe aux animations, les sourires , les rires des résidents, les échanges , plein de petits bonheurs au quotidien .Malgré les difficultés , les équipes font de leur mieux pour rendre le quotidien des résidents le plus agréable possible, alors essayons de trouver ensemble les améliorations à apporter car le but à tous est le bien-être de nos anciens .